http://rpi-des-sentes.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article87



- Le RPI - Archives année scolaire 2009-2010 -



Date de mise en ligne : mardi 25 août 2009

Date de parution : 2 septembre 2009

Copyright © RPI des Sentes (Pouligny Notre Dame - Pouligny Saint Martin -

Crevant) - Tous droits réservés

Mercredi 2 septembre, c'est la rentrée !
De la Petite Section au CM2,
tous les enfants sont attendus à 9h15 dans leurs écoles respectives.
(Horaires du RPI : 9h15/12h15 et 13h15/16h15)
Rappel de la répartition des classes sur le RPI :
- Pouligny Saint Martin (une classe) : Petite Section et CP ;
- Crevant (deux classes) : CE1 et CE2 - CM1 ;
-Pouligny Notre Dame (deux classes): Moyenne Section - Grande Section et CM1-CM2.
Pour toutes précisions sur les horaires des transports et l'organisation des cantines contacter les mairies du RPI.
Mairie de Pouligny Saint Martin : 02 54 30 22 28
Mairie de Crevant : 02 54 30 20 77
Mairie de Pouligny Notre Dame : 02 54 30 21 15
Les enseignants sont \tilde{A} votre disposition dans les \tilde{A} ©coles \tilde{A} partir du mardi 1er septembre. (Voir coordonn \tilde{A} ©es des \tilde{A} ©coles dans la rubrique RPI).
[http://rpi-des-sentes.tice.ac-orleans-tours.fr/eva//plugins/fckeditor-spip-2/userfiles/image/061r.jpg]